

Critères de sélection d'un formateur

- **Réputation du formateur** : pouvons-nous détailler les éléments sur lesquels nous basons notre confiance (renommée, recommandation, perspective d'un accompagnement, ...) ?
- **Le CV du formateur** :
 - Vérifier expertise récente dans le domaine spécifique de cette formation? Continue-t-il lui-même à se former ?
 - Vérifier expérience en formation d'adulte ?
- **La description des contenus et objectifs de formation** : correspondent-ils aux besoins identifiés dans le secteur, aux attentes de notre public cible ? Sont-ils atteignables dans le planning prévu ? Quels sont les fondements scientifiques ou disciplinaires de la formation ? Ceux-ci sont-ils adaptés au secteur?
- **La description de la méthode pédagogique** : est-elle cohérente avec les contenus abordés ? est-elle cohérente la spécificité d'un public adulte professionnel (équilibre théorie/pratique, outils concrets transférables dans la pratique professionnelle, interactivité, articulation avec les expertises des participants, ...)
- **Le formateur est d'accord avec la politique tarifaire** du département. En cas d'exception, vérifier si les droits d'inscriptions permettront-ils de couvrir les frais du formateur et du service RFC sans nuire à la dynamique de groupe ?
- **Le formateur marque son accord sur la charte du formateur HELMo** (fonctionnement déontologie, évaluation)